

Commemoration de la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine

Paris, 21. T. H. R. — M. Barthou, ministre de la guerre, présida les fêtes qui eurent lieu samedi et dimanche pour commémorer la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine. Le voyage du ministre de la guerre prévu pour la commémoration de l'anniversaire avait été ajourné en raison du décès du général Humbert, gouverneur de Strasbourg.

Prenant la parole au cours du banquet qui lui fut offert, M. Barthou rappela que la France voulait la paix, mais l'obtientrait par l'exécution intégrale du Traité de Versailles. M. le président du Conseil qui est actuellement à Washington, n'y prononcera pas de paroles de renonciation ni cédera sur la question du désarmement sans avoir des garanties qui nous sont indispensables. Ce serait abdiquer. Soyez certains que nous n'accepterons pas de discuter la limitation des armements avant d'avoir obtenu ce qui assure la sécurité de la France, c'est-à-dire le désarmement complet de l'Allemagne.

L'accueil enthousiaste fait au ministre de la guerre, par la population strasbourgeoise, constitue le plus éloquent dément aux affirmations de propagande allemande qui a cherché à exploiter certains incidents survenus récemment, pour répandre l'idée qu'un certain mécontentement existait en Alsace. Il convient à ce propos de rappeler que les éléments auxquels il est fait allusion ne sont qu'une infime minorité de la population alsacienne et composé en réalité d'Allemands auxquels le traité de Versailles a donné le droit d'acquérir la nationalité française. Beaucoup d'entre eux étaient d'anciens fonctionnaires allemands mariés à des Alsaciennes.

La Gazette de Francfort reconnaissait elle-même dans un récent article que l'Allemagne aurait tort de chercher, dans quelques protestations dépourvues de signification l'indice d'une velleit quelconque d'autonomie ou surtout d'un retour à l'ancien état de choses.

La Russie et le reste de l'Europe

Londres, 21. A. T. I. — La presse britannique enregistre avec une vive satisfaction les informations parvenant de Russie concernant le revirement politique dans le programme des Soviets.

Il est actuellement bien manifeste que les principes des Soviets ne peuvent plus se maintenir et les dirigeants de Moscou s'en rendent parfaitement compte. La faillite du communisme est officiellement reconnue en toute la Russie et le gouvernement de Moscou, en prévision des éventualités, essaient à réaliser des compromis avec la bourgeoisie.

Les dernières propositions de Tchichirine, commissaire des Soviets aux affaires étrangères, représentent une véritable révélation pour l'Europe. Les gouvernements de Londres, de Paris et de Rome, toujours désireux d'aider à l'ouverture du rétablissement de la Russie, ne repousseront, évidemment pas, ces propositions avant de les soumettre à un minime examen. Les hommes d'Etat allemands comprennent bien que la transition en Russie, après un bouleversement si formidable que celui qui y a eu lieu, ne peut revêtir que la forme évolutionnaire. Il est donc de leur devoir de seconder tout effort venant de Russie et tendant à ramener dans ce pays l'ordre public et le bien-être de la population.

Nouvelles de Pologne

Varsovie, 21. — Le chef de l'Etat, maréchal Piłsudski, accompagné du ministre de l'Intérieur, est parti pour Lida.

Arrivé au but de son voyage, il fut reçu par les notables de la ville et les maires des communes du district. Il leur déclara que, conformément à sa proclamation publiée au moment de la libération de Wilno en 1919, la population de Lida allait être appelée à exprimer librement sa volonté par la voie du suffrage universel. Les représentants de la population répondirent qu'ils accompliraient avec joie leur devoir civique en exprimant leurs véritables sentiments.

L'inauguration solennelle du nouveau chemin de fer Kokoski Gdynia construit en dix mois avec des matériaux et un personnel exclusivement polonais vient d'avoir lieu.

Varsovie, 19. — M. Jedko, ministre pléniétaire, ancien délégué du gouvernement polonais auprès de la Sublime Porte, a été nommé ministre à Riga.

AU PROCÈS LANDRU

Mme Babelay, la sixième et la plus jeune des fiancées fait les frais de la séance

On s'est dérangé un peu plus qu'à l'habitude, bien que la séance promette d'être plutôt monotone et terne.

L'audience est ouverte à midi 45. On apporte sur la table des pièces à conviction, un peu avant l'arrivée des jurés, ce qui appartient à Mme Babelay : les photographies de ses sœurs en costume roumain.

Dans la salle on remarque Mme Jeanne Renouard, Mme Lescouët, André Billy et diverses personnes.

Le président rappelle l'odyssée de Mme Babelay, fleuriste à l'humour vagabonde.

Elle restait peu de temps dans les places où elle était employée. En 1917, elle fut domestique chez une dame Vidal, cartomancienne.

Le président. — Peu farouche, de mise élégante, elle paraît appartenir à une condition supérieure à la sienne.

Elle eut une intrigue matrimoniale avec un certain Galot, militaire, qui l'oublia.

Landru, comment avez-vous connu Mme Babelay ?

Landru. — Je l'ai rencontrée dans la rue, en rentrant chez moi. Elle revenait de chez sa mère, avec qui elle ne s'entendait pas. Elle était toute chagrine et peurait. Elle était seule au monde. Pour comble d'infortune, elle devait quitter la place où elle se trouvait. Je l'ai recueillie.

Elle avait quarante sous en poche. Je lui ai offert de lui donner asile pendant quelques jours.

Le président rappelle ensuite que le 11 mars, Mme Babelay vint annoncer à sa mère que ses projets de mariage avec M. Galot étaient abandonnés. Elle emporta de chez elle les portraits de ses aieux, qui avaient été grands à la cour de Roumanie.

Elle raconta, d'autre part, à sa patronne qu'elle la quitterait le lendemain pour suivre un homme de 35 ans.

Landru. — Elle exagérait. Quelle sorte de bienveillance que l'on ait pour mes années, on ne peut pas se trouver de cela. Si je suis sévère pour ce qui est de l'âge de mes victimes, je commence à l'être pour moi-même.

Landru, qui s'était fait connaître à la jeune fille sous le nom de Guillet, l'hébergea rue de Maubeuge, dans une chambre où il ne couchait pas. Il la fit passer pour sa nièce.

Il est à remarquer que Mme Babelay, qui avait donné rendez-vous à sa mère à la même époque, ne s'y rendit pas. Sa famille ne l'a plus revue depuis.

Combien de jours, demande le président, Mme Babelay est-elle restée rue de Maubeuge ?

Le carnet de Landru l'indique. Elle y reste environ dix-huit jours pendant lesquels Landru l'emmena au Petit-Casino et lui acheta des bonbons.

Le président. — A quelle époque a-t-elle été avec vous à Gambais ?

Landru. — Je m'en rapporte à vous, monsieur le président.

Le président. — Pourquoi prêtez-vous un billet simple pour elle et un billet allez et retour pour vous ?

Landru. — J'ai pris un billet simple parce qu'elle devait rester plusieurs jours à la campagne.

Elle a été encolère :

— On ne précise jamais rien dans cette affaire. On ne montre jamais rien non plus. On insinue aux jurés des choses toutes faites.

Ensuite une discussion s'engage pour savoir si Landru était à Gambais le 12 avril, jour où l'accusation prétend qu'il a tué Mme Babelay, à quatre heures de l'après-midi.

Landru se défend en faisant appel au témoignage des gens de Gambais qui vinrent dans sa villa ce jour-là, et n'y trouvèrent personne.

La séance est suspendue.

A la reprise de l'audience, Mme de Moro-Giafferri dépose devant la cour une lettre du bâtonnier des avocats de Plaisance (Italie), qui signale qu'un journaliste genevois de ses amis a comme domestique une femme Cuchet, laquelle aurait eu un fils tué à la guerre.

Me de Moro-Giafferri. — Je demande qu'une commission rogatoire soit adressée.

Le président. — Vous aurez satisfaction sur ce point.

Mme Fauquier, concierge, rue de Maubeuge, a constaté qu'Andrée Babelay passa plusieurs nuits chez son locataire. C'est encore un témoin hésitant qui, intitée à préciser une date, répond « à mon point de vue ».

Denise Héon a 15 ans et... très peur. Elle est moins à l'aise devant la barre que sur les riantes chemins fleuris de Gambais.

Où rencontre-t-elle une jeune fille ?

— Sur la route.

C'était une cycliste nommée Andrée et le morsieur de la villa Tric était son père.

Appela-t-on son père Luu ?

Denise est à un âge où l'on croit tout.

On aurait pu lui épargner le voyage et la laisser à ses études.

Quant à la mère de la fillette, Mme Héon, gardienne du cimetière proche de la villa Tric, elle aperçut souvent Andrée Babelay et d'autres femmes jardinier.

L'audience est ouverte à midi 45.

On apporte sur la table des pièces à conviction, un peu avant l'arrivée des jurés, ce qui appartient à Mme Babelay : les photographies de ses sœurs en costume roumain.

Dans la salle on remarque Mme Jeanne Renouard, Mme Lescouët, André Billy et diverses personnes.

Le président rappelle l'odyssée de Mme Babelay, fleuriste à l'humour vagabonde.

Elle restait peu de temps dans les places où elle était employée. En 1917, elle fut domestique chez une dame Vidal, cartomancienne.

Enfin, l'audience est levée.

Chez les Kémalistes

L'assemblée nationale d'Ankara a élu Vehbi bey, député de Karassi, commissaire pour l'instruction publique, par 150 voix sur 183 votants.

Une commission financière sera constituée à Ankara dans le but de remédier à la crise du change, de restreindre l'importation des objets de luxe et de se mettre en rapport avec des capitales européennes pour exporter les stocks de marchandises qui pourraient sur place.

Sézai bey, gouverneur de Samsoun, a été destitué et remplacé par Faik bey, ex-gouverneur d'Ordu.

Ahmed Emin bey, rédacteur en chef du *Vakit*, ex-député de Malte, est parti avant-hier pour Ineboli afin de visiter l'Anatolie.

L'Agence d'Anatolie annonce, en date du 19 novembre, le départ d'Ankara de la délégation kéمالiste, présidée par Sudar bey, commissaire adjoint pour les affaires étrangères, à destination de Tiflis afin d'assister à la conférence à laquelle y sont convoqués les délégués des Etats du Caucase. Moussaïf bey, inspecteur de la Régie, et Moukhtar bey, ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, qui se trouve actuellement à Kars pour rejoindre la délégation kéمالiste. Cette conférence examinera les questions qui n'ont pas été réglées à la conférence de Kars.

L'Agence d'Anatolie annonce que Tcherkess Osman, frère de feu Anzavour, et ses partisans se livrent à des actes hostiles contre les kéمالistes sur le front d'Eski-Chéhir.

Mme Gaulis est arrivée à Ankara d'où elle est partie pour le front en compagnie de la caporale Hafidé Elbi hanem.

Le Dr T. wif Salim bey a été nommé chef du service de santé militaire de l'Anatolie.

La mission azerbaïdjanaise à Ankara a fait don de 10,000 paquets de cigarettes aux combattants kéمالistes.

Finlande et Soviets

Helsingfors, 21. T. H. R. — Le gouvernement finlandais a adressé au gouvernement soviétique une note déclarant que la cause des troubles sérieux qui ont éclaté dans la Carélie russe, est que le gouvernement russe n'a rien fait pour l'accomplissement des obligations prises par la paix de Dorpat et concernant la Carélie, mais qu'il a au contraire pris à la population ses propres provisions.

Le gouvernement de Finlande considère qu'il a droit de faire observer au gouvernement soviétique la nécessité de régler la position de la population de Carélie.

Le carnet de Landru l'indique. Elle y reste environ dix-huit jours pendant lesquels Landru l'emmena au Petit-Casino et lui acheta des bonbons.

Le président. — A quelle époque a-t-elle été avec vous à Gambais ?

Landru. — Je m'en rapporte à vous, monsieur le président.

Le président. — Pourquoi prêtez-vous un billet simple pour elle et un billet allez et retour pour vous ?

Landru. — J'ai pris un billet simple parce qu'elle devait rester plusieurs jours à la campagne.

Elle a été encolère :

— On ne précise jamais rien dans cette affaire. On ne montre jamais rien non plus. On insinue aux jurés des choses toutes faites.

Ensuite une discussion s'engage pour savoir si Landru était à Gambais le 12 avril, jour où l'accusation prétend qu'il a tué Mme Babelay, à quatre heures de l'après-midi.

Landru se défend en faisant appel au témoignage des gens de Gambais qui vinrent dans sa villa ce jour-là, et n'y trouvèrent personne.

La séance est suspendue.

A la reprise de l'audience, Mme de Moro-Giafferri dépose devant la cour une lettre du bâtonnier des avocats de Plaisance (Italie), qui signale qu'un journaliste genevois de ses amis a comme domestique une femme Cuchet, laquelle aurait eu un fils tué à la guerre.

Me de Moro-Giafferri. — Je demande qu'une commission rogatoire soit adressée.

Le président. — Vous aurez satisfaction sur ce point.

Mme Fauquier, concierge, rue de Maubeuge, a constaté qu'Andrée Babelay passa plusieurs nuits chez son locataire. C'est encore un témoin hésitant qui, intitée à préciser une date, répond « à mon point de vue ».

Le carnet de Landru l'indique. Elle y reste environ dix-huit jours pendant lesquels Landru l'emmena au Petit-Casino et lui acheta des bonbons.

Le président. — A quelle époque a-t-elle été avec vous à Gambais ?

Landru. — Je m'en rapporte à vous, monsieur le président.

Le président. — Pourquoi prêtez-vous un billet simple pour elle et un billet allez et retour pour vous ?

Landru. — J'ai pris un billet simple parce qu'elle devait rester plusieurs jours à la campagne.

Elle a été encolère :

— On ne précise jamais rien dans cette affaire. On ne montre jamais rien non plus. On insinue aux jurés des choses toutes faites.

Ensuite une discussion s'engage pour savoir si Landru était à Gambais le 12 avril, jour où l'accusation prétend qu'il a tué Mme Babelay, à quatre heures de l'après-midi.

Landru se défend en faisant appel au témoignage des gens de Gambais qui vinrent dans sa villa ce jour-là, et n'y trouvèrent personne.

La séance est suspendue.

A la reprise de l'audience, Mme de Moro-Giafferri dépose devant la cour une lettre du bâtonnier des avocats de Plaisance (Italie), qui signale qu'un journaliste genevois de ses amis a comme domestique une femme Cuchet, laquelle aurait eu un fils tué à la guerre.

Me de Moro-Giafferri. — Je demande qu'une commission rogatoire soit adressée.

Le président. — Vous aurez satisfaction sur ce point.

Mme Fauquier, concierge, rue de Maubeuge, a constaté qu'Andrée Babelay passa plusieurs nuits chez son locataire. C'est encore un témoin hésitant qui, intitée à préciser une date, répond « à mon point de vue ».

Le carnet de Landru l'indique. Elle y reste environ dix-huit jours pendant lesquels Landru l'emmena au Petit-Casino et lui acheta des bonbons.

Le président. — A quelle époque a-t-elle été avec vous à Gambais ?

Landru. — Je m'en rapporte à vous, monsieur le président.

</div

Un roman qui a eu des milliers de lecteurs

LES TROIS MOUSQUETAIRES

et a coûté pour l'adaptation cinématographique 10.000.000 de francs

a eu dès les premières représentations plus d'un million de spectateurs

Projection: Prochainement au CINÉ-AMPHI

La Bourse

Cours des fonds et valeurs
22 novembre 1921
fournis par la Maison de Banque
FSALY FRÈRES
57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57
Téléphone 2109

OBLIGATIONS

Turc Unifié 4 ojo L.tq. 71 —
Lots Turcs 9 50 —
Intérieur 5 ojo 13 —
Anatolie I et II 4,50 ojo 12 —
III 10 50 —

Eaux de Scutari 5 ojo 12 —
Port Haïdar Pacha 5 ojo 12 —
Quai de Consigne 5 ojo 20 —
Tunnel 4 ojo 5 —
Tramways 5 ojo 4 93 —
Électricité 5 ojo 4 85 —

ACTIONS

Anatolie 6 ojo L.tq. 17 —
Assur. Génér. de Consigne 40 —
Bala-Karaïd'n 39 —
Banq. Imp. Ottomane 30 —
Brasser Réunies (actions) 19 —
(Bons) 16 —
Ciments Réunis 19 —
Dercos (Eaux de) 16 —
Droguerie Centrale 9 80 —
Héracité 6 —
Kassandra Ordinaire 5 50 —
Privil. 5 50 —
Ministries l'Union 44 —
Régie des Tabacs 31 —
Tramways 31 —

Jouissance

Valeurs étrangères

OBLIGATIONS A LOTS

Credit Fonc. Egypt. 1886 frs 2100 —
1903 1400 —
1911 1400 —
Banq. N. de Grèce 1880 1000 —
1904 L.tq. 9 —

COURS DES MONNAIES

L'Or 790 —
Banque Ottomane 310 —
Livres Sterling 740 —
Francs Français 270 —
Liars Italiennes 155 —
Drachmes 133 50 —
Dollars 182 —
Lei Roumains 29 25 —
Marks 15 —
Couronnes Autrich. 1 —
Levas 22 —

COURS DES CHANGES

New-York 54 —
Londres 745 —
Paris 7 45 —
Genève 2 82 —
Rome 13 —
Athènes 146 —
Berlin 146 —
Vienne 94 —
Sofia 27 —
Bucarest 1 52 —
Amsterdam

BOURSE DE PARIS

Paris, 21 T.H.R. — Sur les deux marchés, mauvais acheteurs, difficultés à trouver. Seuls, les rachats des vendeurs à découvert viennent de temps à autre soutenir la cote.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Angleterre

et la cause turque

Ali Kémal bey analyse dans le *Peyan-Sabah* la politique de l'Angleterre qu'il considère comme le pays où le gouvernement et la souveraineté nationale se manifestent d'une façon authentique, autorise et où l'opinion publique dirige tout tard les destinées de l'Etat.

Le publiciste turc estime qu'intégrité de la Turquie était naguère un credo poétique pour le gouvernement de Londres. Celui-ci a dû dans la suite changer de tactique et ne s'intéresse guère à la grandeur de la Turquie, car il la vit se rallier à l'Allemagne.

L'Allemagne n'existe plus, la Turquie s'est concentrée dans le turquisme. La question du Califat et celle de Constantinople qui constitue le point de mire du monde musulman ont commencé à imprimer à la politique britannique un nouveau courant en notre faveur.

Les conservateurs ont décidé 1. de reconnaître l'intégrité territoriale de la Turquie 2. d'assurer le développement économique des territoires turcs, et 3. de protéger les chrétiens et les israélites vivant en Turquie contre tous mauvais traitements. C'est ce 3^e point qui peut porter une grave atteinte à notre souveraineté. L'Europe entière ainsi que l'Angleterre sont convaincues que nous maltraitons les chrétiens et en général les non-musulmans qui relèvent de notre autorité. Nous ne pouvons guère effacer cette conviction. Il ne nous reste pas

DERNIÈRE HEURE

Sur le front oriental

Le commissariat de la défense nationale de l'Anatolie a appelé l'urgence à Angora deux divisions de l'armée de Kiazim Kara Békir pacha. Des mesures rigoureuses ont été prises sur le front oriental pour mettre un terme à l'activité croissante d'Enver et de ses partisans.

Les intrigues d'Enver

Le gouvernement d'Erivan a pris des mesures rigoureuses contre les agissements d'Enver au Caucase. Le gouvernement de Tiflis a également adopté une attitude sévère contre les partisans d'Enver.

Le gouvernement d'Angora a tenu le 14 novembre une séance extraordinaire sous la présidence de Moustafa Kémal. Les délibérations ont tourné sur les mesures à prendre contre les partisans d'Enver et sur l'activité que ce dernier déploye en Russie. Youssouf Kémal bey, commissaire pour les affaires étrangères, a adressé après cette séance un long télégramme urgent à Ali Fuad pacha, représentant du gouvernement d'Angora à Moscou, lui donnant de nouvelles instructions. Les cercles kémalistes espèrent que le gouvernement de Moscou adoptera dans cette affaire une attitude analogue à celle des Républiques du Caucase.

Arrestation d'enrôleurs

40 officiers enrôleurs de divers grades, du front oriental, ont été arrêtés par le gouvernement kémaliste.

L'accord italo-turc

Le Vakit après avoir exprimé certaines inquiétudes au sujet des négociations concernant l'accord italo-turc déclare qu'il n'existe aucune question entre les deux Etats intéressés qui puisse rendre impossible la conclusion de l'accord.

La Tripolitaine qui était naguère une pomme de discorde constitue aujourd'hui un lieu rapprochant les deux parties en cause. L'Albanie indépendante est pour ces deux parties une amie commune et intime. Les facteurs qui pourraient porter atteinte à l'harmonie de ces relations réciproques sont fort rares.

Il importait que le nationalisme italien apprécie la nécessité de concilier les intérêts de l'Italie avec notre programme national.

Sentiments d'amertume

L'Ikdam attribue l'inertie où se trouve la situation actuelle de la Turquie non seulement au peuple turc mais surtout à ses gouvernements qui n'ont pas su l'administrer.

Y a-t-il quelqu'un qui sache apprécier l'importance économique de Constantinople pour en tirer profit ? Nous en sommes encore à la mentalité primitive de construire des *yalis* sur les rives du Bosphore au lieu de faire exploiter nos fabriques, de créer une école polytechnique modèle qui aurait jusqu'ici formé un tas d'artisans nécessaires pour les besoins de la vie quotidienne. La bureaucratie constitue encore la seule attraction pour nos intellectuels. Le jeu, la boisson et les jouissances physiques continuent leur œuvre néfaste.

PRESSE GRECQUE
Le séjour de M. Gounaris à Londres

Le Néologos constate que c'est d'Angora maintenant que dépend le règlement de la question orientale puisque d'après les dernières informations Moustafa Kémal, plus que jamais intransigeant, demande

Conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni hier sous la présidence du grand-vizir Tewlik pacha et a longuement délibéré.

Angora et Moscou

M. Natcheranus, représentant des Soviets de Russie à Angora, est parti pour Moscou. Le télégramme d'Angora qui donne cette nouvelle ajoute que ce départ est motivé par des raisons de santé.

M. Noradounghian chez lord Curzon

Lord Curzon a reçu M. Noradounghian, le vice-président de la délégation nationale arménienne, arrivé de Paris. — (T.S.F.)

Les négociations irlandaises

M. Lloyd George qui rentre ce soir de Bournemouth à Londres aura une entrevue officielle avec les délégués du Sinn Fein avant mercredi. Il se rencontrera avec Sir James Craig, le premier ministre de l'Irlande septentrionale. Le but de cet entretien est de déterminer les vues des représentants du gouvernement, des délégués du Sinn Fein et de l'Ulster. — (T.S.F.)

Le boxeur Carpenter

Le match Carpenter-Cook a été définitivement fixé pour le 12 janvier au Royal Albert Hall. — (T.S.F.)

l'évacuation préalable de Smyrne et de la Thrace avant de parler d'armistice.

Comme Mahmoud Chevket pa a obligé autrefois l'hellénisme à secouer sa torpeur, les hommes d'Angora nous pourront aujourd'hui à suivre le droit chemin. Ni les Turcs ni les Grecs ne doivent certainement accepter des demandes. Toute solution qui ne se base pas sur la force d'une supériorité dominante serait mort-née, comme le sont les articles du traité de Sèvres dont le grand défaut fut d'avoir admis l'ajournement de l'exécution des conventions établies. Moustafa Kémal a donc raison de demander une décision à la force des armes et cette décision est la seule solution.

Mais alors qu'Angora est si catégorique, nous nous demandons ce que M. Gounaris cherche à réaliser à Londres, puisque nous ne pouvons plus attendre un règlement diplomatique du conflit, après les décisions définitives des kémalistes.

PRESSE ARMENIENNE
Une dérisión

Le Joghovorti Tzain dit que la presse turque n'a pas encore cessé ses manifestations d'allégresse à l'occasion de la conclusion de l'accord franco-turc. Notre conférence relève les déclarations de cette presse notamment des organes chauvins le *Tevhidi-Efkar* et l'*Ikdam* qui s'irritent d'entendre parler des droits des minorités en Turquie.

L'*Ikdam* ne s'est souvenu des minorités musulmanes vivant en Roumanie qu'à l'occasion du discours sensationnel de M. Ilie Vacarescu à l'assemblée générale de la S. D. N. Ce journal turc se réjouit des déclarations de cette presse notamment des organes chauvins le *Tevhidi-Efkar* et l'*Ikdam* qui s'irritent d'entendre parler des droits des minorités en Turquie.

L'*Ikdam* ne s'est souvenu des minorités musulmanes vivant en Roumanie qu'à l'occasion du discours sensationnel de M. Ilie Vacarescu à l'assemblée générale de la S. D. N. Ce journal turc se réjouit des déclarations de cette presse notamment des organes chauvins le *Tevhidi-Efkar* et l'*Ikdam* qui s'irritent d'entendre parler des droits des minorités en Turquie.

Cette ironie n'atteint pas l'éminent philosophe roumain, elle constitue une grosse insulte à l'adresse des Arméniens.

Que ces journalistes turcs aient au moins la dignité de ne pas railler des centaines de milliers de créatures vivant dans l'angoisse. Les minorités turques de la Roumanie ne se plaignent pas. Quoique les publicistes turcs aient le courage de nous répondre si ces minorités ont jamais été déportées ou massacrées ?

Tout navire contrevenant à ce règlement sera passible d'une amende sévère. (Signé): Capitainerie Interalliée du Port.

UN MOT QUI SERA BIEN TOT SUR TOUTES LES LÈVRES

"LA NAVE" "LA NEF"

POURQUOI ? VOUS LE SAUREZ BIEN TOT.....

— La vie drôle
— et la vie triste

Régie Co-Intéressée
des Tabacs de l'Empire Ottoman

Echange des Titres et Paiement de Coupons.

AVIS

MM. les actionnaires de la Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman sont prévenus que l'assemblée générale du 27 avril 1921, a décidé de distribuer un montant net de :

Frs. 100 (cent francs)

par action, comme solde d'intérêt et dividende global pour l'ensemble des sept exercices de mars 1913 à février 1920 :

1. Le paiement du solde de Frs. 100 sera effectué à partir du 15 novembre 1921, au moment du dépôt des actions anciennes munies du coupon No 30 à la Banque Impériale Ottomane, à Paris, 7 rue Meyerbeer, à Constantinople, au Siège Central.

Les actions anciennes devront être remises accompagnées d'un bordereau numérique et d'un affidavit spécial.

2. L'échange des actions ainsi déposées contre les actions de la nouvelle concession sera effectué sans conformité de numéros :

à Paris : dans un délai de 20 jours.

3. Pour tous les titres dont les porteurs ont encashé en France l'acompte de Frs. 48, payé le 18 mai 1920, constaté par une estampille rouge ovale (Frs. 36) et perforation, à Paris, du coupon No 30 (Frs. 12).

4. Pour tous les titres portant l'estampille rouge ovale en surcharge après vérification de l'authenticité de cette surcharge.

Le maintien de ces nouveaux titres à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandé.

5. Pour tous les autres titres que ceux mentionnés ci-dessus. La Banque Impériale Ottomane, à Paris, se chargera d'effectuer l'échange des titres de cette catégorie qui auront été déposés à ses guichets pour l'encaissement du solde de Frs. 100. Les porteurs auront à supporter les frais d'envoi et d'assurance.

6. L'admission de ces nouveaux titres à la cote officielle de la Bourse de Paris ne sera pas demandée.

Grande Exposition de Tableaux
des artistes de l'Arménie

qui aura lieu le 27 novembre dans les salons du Club arménien.

Grand'Rue de Pétra No 343
l'Exposition est ouverte tous les jours de 12 à 16 heures.

MOUVEMENT DU PORT

CONSTANTINOPLE
SHIPPING & FUEL Co Ltd
(Inc. Theo. Reppen)

Johnston Line Ltd

Service Anvers-Liverpool-Levant

Le s/s *DROMORE* est attendu d'Anvers et Liverpool commencement décembre et chargera pour Bourgas, Varna, Constantza.

Le s/s *PERUVIANA* en déchargeant dans les ports de la Mer Noire.

Le s/s *PORTINGLIS* est attendu d'Anvers mi décembre.

Le s/s *VENICE* chargera à Anvers vers fin novembre.

Service de retour

Le s/s *INCEMORE* en charge au Danube est attendu vers fin novembre.

Le s/s *POMARON* en déchargeant aux ports de la Mer Noire.

Prince Line Ltd.

Le s/s *CASTELLANO* est attendu de New-York commencement décembre chargera pour Smyrne et Alexandrie.

Le s/s *ORISTANO* en charge à New-York quittera vers le 25 novembre directement pour Constantinople.

Svenska Orient Linjen

Le s/s *SULINA* est attendu de la Scandinavie et d'Anvers vers le 25 nov.

Le s/s *SMYRNA* en charge à Gothenburg complètera à Anvers vers le 25 novembre pour les ports du Levant.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Constantinople Shipping and Fuel Co. Ltd., Galata, Hudavendighi Han, 17. Tél. Pétra 3-10-32.

Pour Novorossisk

Galoche Trapez
Russo-Suédoises



Les Meilleures du Monde
Agents Généraux
Balkan Im-en Expert-Societät
Constantinople
Turquie-Han 16-17 Tél. St. 2767

Abo lition de la guérison
lente de la Blennorrhagie
par les Tubes et Perles du Dr
DESCHAMP, professeur à l'U-
niversité de Paris. Guérison ra-
diale de Blennorrhagie aigüe,
chronique, spermatorrhee, mal-
die du cyste (cystite), etc.

en Vente à la Pharmacie Can-
zuch à Pétra, et Arsenaki à
Sirkedji.

DÉPÔT: Galata, Mounhané, Couteaux
Han, Nos 1, 2 et 3 Tél. Pétra 2149

ATHINAÏKI
Cie Anonyme d'Assurance
au Pirée
Assurances contre les risques
d'incendie et contre les risques
de Transports maritimes
en tous genres
Agents généraux à Constantinople :
Etienne Zicaliotti et Fils
Minerva Han No 31, 32, 36.
Téléphone Pétra 947
Conditions avantageuses
Prompt règlement des sinistres

Ligne des îles des Princes

Départ de Prinkipo
6 30 Prinkipo, et les îles.
7 30 Prinkipo, (de Pendik 6 h. 45), et
les îles.
7 45 Prinkipo, (de Halki, à 7 h. 30),
Maltépê, Djadi-Bostan.
9 30 Prinkipo et les îles.
3 45 Prinkipo, (de Pendik à 3 h.) les îles
et Cadiquey.

Départ du pont

9 00 Prinkipo, y, les îles, Cartal et Pendik.
4 Pour les îles.
5 Djadi-Bostan, Maltépê, Prinkipo,
Halki.

5 15 Pour les îles, Cartal et Pendik.
6 Pour les îles.

Service des dimanches

Départ des îles
6 45 Prinkipo, et les îles.
7 45 Prinkipo (de Pendik à 7 h.) et
les îles.
8 Prinkipo (de Halki à 7 h. 45), Mal-
tépê, Djadi-Bostan.
2 45 Prinkipo (de Pendik à 2 h.), les
îles et Cadiquey.
3 30 Prinkipo et les îles.
4 30 Prinkipo, les îles et Cadiquey.

Départ du pont

9 Cadiquey, y, les îles, Cartal et Pendik.
11 Cadiquey, les îles, Cartal, Pendik.
1 30 Pour les îles.
5 Pour les îles, Cartal, Pendik.
5 15 Djadi-Bostan, Maltépê, Prinkipo,
Halki.

6 30 Pour les îles.

Gérant: Djemil Siouffi, avocat

FEUILLETON DU « BOSPHORE » (No. 21)

PRINCESSE LOUISE DE BELGIQUE

Autour des trônes
que j'ai vu tomber

Die That ist liberal
entscheidend. ▶

GOETHE.

(Suite)

V II

LES HOTES DE LA HOFBURG :
L'EMPEREUR FRANCOIS-JOSEPH,
L'IMPÉRATRICE ELISABETH

Quand je suis arrivée à la cour d'Autriche, en 1875, François-Joseph avait quarante-cinq ans.

Il était remarquable, à distance, par sa tenue en uniforme. De près, il donnait l'impression d'une certaine bonhomie que démentait la dureté du

HAUTE COMMISSION DES VENTES

Ministère des finances Téléphone Stamboul 1977
No 229. Adjudication définitive du mercredi, 23 nov. 1921
sous pli fermé.

A la direction des expéditions à Oun-Capan : 14.000 kilos de cordages, à 3 torons, 300 kilos de plaques de plomb, 500 kilos de câble en fil de fer à l'état neuf, 120 kilos de zinc liquide pour chaudière, 20 kilos d'éponge, 55 kilos de plaques de zinc fines et épaisses, 150 kilos d'étope de coton, 8 bâches usagées pour malloches.

A la commission : une auto sanitaire incomplète.

Au dépôt d'habillement de Sultan-Ahmed : 200.000 boutons en os pour jaquettes, de dimensions moyennes, 200.000 petits boutons en os, pour gilets.

Au dépôt de construction d'Oun-Capan : 10.000 kilos de verres brisés.

Au dépôt de constructions de la fabrique de fez : 35.000 kilos de tiges de fer usagées aux dimensions 1.10, 1.70, 2.30, partie en faisceaux, et partie en tas, pour béton armé et grillage.

Au dépôt de vieux effets à Akhir-Capou : 717 essieux de roues de voitures se vendront en bloc ou en groupe d'au moins 100.

Au dépôt de Suleymanié : 4.100 kilos de fer neuf sous forme de pelle.

Au dépôt de Saradjkhané : 369 kilos d'étope.

A la direction de la minoterie à Oun-Capan : 21.262 kilos de fer en tôles épaisses et longues.

No 223. Adjudication définitive du samedi 26 novembre 1921 sous pli fermé.

A la fabrique de voitures de Béharié : 14.400 kilos de rails de chemins de fer 110 mètres, et longs de 7 mètres, 5, 4 090 pieux de diverses dimensions avec plaques en fer galvanisé.

Au dépôt de constructions de Sélémié-Kavak : 708 kilos de fer plat, 8.941 kilos de fer « lama », 490 kilos d'acier « lama ».

Au dépôt de Bei-ös : 180 kilos de cire.

Au dépôt de constructions d'Akhir-Capou : 3.835 kilos de fer sous forme de T.

A la fabrique de tissus de Daftardar : 10.000 carreaux de ciment aux dimensions 20 sur 20.

En face du local des sapeurs-pompiers du Phanar dans la Corne d'Or : un caïque à 3 paires de rames.

Ad dépôt des objets non confectionnés de l'Amirauté : 250 barils usagés en bois, d'huile et de pétrole, 4.000 kilos de cordages en chanvre.

Au dépôt de fortifications de Piri-Pacha : 614 pieux usagés de diverses sortes et dimensions, 50 battants de portes usagés, 169 tôles usagées galvanisées avec gouttière à 4 kilos chaque pièce de tôle. Se vendra par kilo, 87 kilos de fils de cuivre usagés, 60 kilos de fils de cuivre épais, 85 kilos de fils de cuivre minces neufs.

Au dépôt de Saradjkhané : 2 dépôts d'eau construits en tôle.

Au dépôt de constructions d'Oun-Capan : 496 kilos de métal sans marque.

Au dépôt de Suleymanié : 17.000 boîtes de cirage.

Au dépôt de vieux objets d'automobiles à Akhir-Capou en face de l'écurie : 1 voiture d'automobile.

E. C. PAUER & C^{IE}

Siège Central: GÉNES

SUCCURSALES : Milan, Naples, Trieste, Plume, Prague, Vicine
Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samoua.

DIRECTION GENERALE FOUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone: Stamboul 1175.

Représentants exclusifs des :

J. ARON & CO INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Unione Stearinier Lanza GÉNES. Les plus grandes fabriques de bougies et savons

J. Pradon et Cie. MARSEILLE. Coloniaux, sucre, riz et tous les produits français.

Santos Amaral Lida LISBONNE. La bien renommée fabrique de sardines et de conserves alimentaires.

Fabrique Galetti de TURIN. Les fameux chocolats « Stelone » biscuits et cacao etc., etc.

Avant de placer vos ordres pour n'importe quel article téléphonez à St. 1175

ANTHRACITE ANGLAIS

pure et de meilleure qualité en noisettes faites à la machine, spécialement utilisable pour SALAMANDRES ainsi que des CHARBONS DE TERRE de toute sorte pour bateaux et usages domestiques, en vente chez :

PETER REGIER dépôt de Cabatache Tél. Péra 2368

**CONCURRENCE
A TOUS LES TAILLEURS
AU RAFFINÉ**
Appt. Damadian au coin d'Asmali Mejdjid
Grand'rue de Péra

DEMANDEZ PARTOUT LE
Chocolat **TALMONE** au lait
« Le meilleur ! » Le plus riche en Beurre et Lait

Représentant général : MARIO BIGLIODA.

Dépôts et Bureau : Mouniké Nomio Han, 81. Galata. Téléphone P 2907

Commission interalliée des délégués aux questions économiques

TABLEAU indiquant le prix maximum des denrées alimentaires.

Valable à partir du 17 au 23 Novembre 1921.

Désignation :	ocque	Désignation :	
	Prix Ptrs		
Farines étrangères 1 ^{re} qualité	23.—	Savon extra extra (Kultché).	51
2 ^{me}	19.—	indigène extra.	43
Farines indigènes 1 ^{re} qualité	21.—	Beurre de Trébizonde 1 ^{re} qualité	180
2 ^{me}	17.—	2 ^{me}	
Riz Américain Blourouse.	38	Américain 1 ^{re}	92
Siam.	27	2 ^{me}	89
P. Angon (cassé)	—	Fromage blanc (Roumelle) 1 ^{re} q.	115
anglais 1 ^{re}	23.—	de Bulgarie 1 ^{re} q.	90
2 ^{me}	—	touloum	115
Macaron Indigène 2 ^{me} qual.	46.—	Olives de Trilia supérieures	42
de semoule	43.—	Olives Indigènes 1 ^{re} qualité	30
Haricots Tchali. 1 ^{re} qualité.	20.—	Pétrol Américain 1 ^{re} qualité	25.—
2 ^{me}	—	Roumanie en vrac	14.
de Trébizonde	—	Batumou « Deukmè »	15.
Horoz.	19.—	Karaman	85.—
Barbounia 1 ^{re} qual.	—	Daglitz et Car 2 ^{re}	75.—
de Roumanie	15.—	el de table.	12.
Pommes de terre d'Italie	—	Viande de mouton kivirdjik	85
petites	—	Daglitz	85
d'Ada-Bazar	8.—	Karaman	85.—
grandes	10	Oignons grands.	15.—
Sucre cristallisé Java	37	Tahin Helvassi 1 ^{re}	56.—
Sucre en poudre (Hollande)	40.—	Tahin Helvassi 2 ^{me} Patika	—
Sucre en poudre (améric.)	38	Kivirdjik 2 ^{re}	75.—
Sucre en cubes (Hollande)	58	Lait pur.	32.50
Sucre en carres	52	Tahin Helvassi 1 ^{re}	56.—
Huile d'olive extra extra	92	Tahin Helvassi 2 ^{me} Patika	—
1 ^{re} qualité	86	Oignons grands.	15.—
2 ^{me}	80	Bulgarie	12.50

1. — Les marchands en détail peuvent vendre les denrées alimentaires non comprises dans le présent tableau avec une majoration de 15 %

2. — Les marchands en détail peuvent vendre les denrées alimentaires, sauf excepté avec une majoration de 2 piastres pour les distances éloignées et de 1 piastre pour les distances moyennes.

3. — Les marchands qui vendraient des denrées alimentaires à des prix supérieurs à ceux indiqués dans le présent Tableau — même avec légère différence — ainsi que ceux qui ne mettraient pas d'étiquettes indiquant la qualité et le prix des marchandises, se verront punis, conformément aux dispositions de l'article IV du Décret-Loi du 27 mai 1920 (1336).

4. — Les marchands qui auraient des doléances sur les prix maxima des denrées alimentaires, indiqués dans le présent tableau, peuvent s'adresser directement à la section de Ravitaillement de la Préfecture de la Ville.

5. — Pour toutes plaintes contre les marchands en ce qui concerne les prix des denrées alimentaires, l'Honorabil Public est prié de s'adresser à MM. les Commissaires adjoints de Police ainsi qu'aux Agents de leur Section de Municipalité respective, par qui leur plainte sera prise en considération, immédiatement.

BANQUE COMMERCIALE DE LA MEDITERRANEE

Capital francs : 30,000,000

Siège Social à Paris : 99 Rue des Petits-Champs

Siège de Galata : Rue Voivoda No 27-35.

Agence de Stamboul : Baghché-Capou No 15-17.

Dépôt spécial des marchandises : Tahta-Cale No.

Toutes affaires de Banque

Service avantageux pour la caisse d'épargne

Location de Safes à Galata et à Stamboul
dans des chambres fortes de toute sécurité

Chemin de fer d'Anatolie